

# APPEL À PROJETS

2024 

La filière FILSLAN lance pour la deuxième année consécutive un appel à projets destiné à financer les projets des Centres de Référence Maladies Rares (CR-MR), des Centres de Ressources et de Compétence Maladies Rares (CRC-MR) SLA et des structures partenaires.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Projet de recherche clinique, médical, paramédical, médico-social, enseignement, formation et information (par exemple : programme ETP et PNDS), autre...
- Projet transversal qui implique au moins 2 partenaires FILSLAN (CR-MR, CRC-MR, associations de patients, établissements médico-sociaux affiliés, laboratoires de recherche identifiés sur le thème des maladies du neurone moteur et réseaux de soins)

## PROCÉDURE DE SOUMISSION DOSSIER

- Dossier de candidature à soumettre sur formulaire dédié
- Date limite de soumission : 15 mai 2024 à envoyer à [filslan@chu-limoges.fr](mailto:filslan@chu-limoges.fr)
- Délibération par comité de gouvernance de la filière
- Annonce des résultats : fin juin 2024

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Le financement pourra concerner l'achat de matériel, le paiement de prestations et d'autres charges
- Les projets ne devront pas inclure de financement direct de personnel hospitalier
- Le financement de chacun des projets fera l'objet d'une convention entre le CHU de Limoges et le porteur du projet
- Le financement se fera sur présentation de devis
- Chaque projet ne pourra faire l'objet d'une demande de financement supérieure à 50 000 € ; le jury se réserve le droit d'accorder tout ou partie du financement demandé par les projets lauréats

## CALENDRIER

